

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 001/AONO/COM- LOBO/SG/CIPM/2025 DU 10 JANVIER 2025 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN RÉSEAU MT/BT MONOPHASE DE L'AXE NKOLYEM-MINKOA-NKOLMEYANG, DANS LA COMMUNE DE LOBO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE Financement : BIP MINDDEVEL, Exercice 2025

1. Objet

Le Maire de LOBO, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de LOBO, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN RESEAU MT/BT MONOPHASE DE L'AXE NKOL YEM-MINKOA-NKOLMEYANG, DANS LA COMMUNE DE LOBO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres les

grands corps d'état relatif à construction des réseaux MT, MT/BT et BT monophasés.

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement
	Administration bénéficiaire		
Unique	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN RESEAU MT/BT MONOPHASE DE L'AXE NKOL YEM-MINKOA-NKOLMEYANG, DANS LA COMMUNE DE LOBO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE NKOLYEM –MINKOA -NKOLMEYANG LOBO COMMUNE de LOBO		

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux d'électrification, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- CONSTRUCTION D'UN RESEAU MONOPHASE MOYENNE TENSION ;
- POSE DES POSTES DE TRANSFORMATION H61, 25 KVA
- CONSTRUCTION D'UN RESEAU MIXTE MT/BT AVEC CABLE ALMELEC 1*34,4mm²
- CONSTRUCTION D'UN RESEAU BT MONOPHASE 4*25mm² Câble torsadé
- PRESTATIONS DIVERSES AVEC UNE ENTREPRISE AGRÉÉE PAR LA NORMALISATION ENEO, CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS SPECIFIQUES AU DOMAINE CONCERNE PAR LE MARCHE.
- BRANCHEMENTS MENAGES

3.Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2025 du MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, en ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC
	Imputation Budgétaire	
Unique	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN RESEAU MT/BT MONOPHASE DE L'AXE NKOL YEM-MINKOA-NKOLMEYANG, DANS LA COMMUNE DE LOBO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.	
		60 000 000
	(SOIXANTE MILLIONS)	

4.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouvert à toute

Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet

5.Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2025 du MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, en ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC
Imputation Budgétaire		
Unique	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN RESEAU MT/BT MONOPHASE DE L'AXE NKOL YEM-MINKOA-NKOLMEYANG, DANS LA COMMUNE DE LOBO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.	60 000 000
	(SOIXANTE MILLIONS)	

6.Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Mairie de LOBO, B.P. : 17 670 Yaoundé-Etetak

7.Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de LOBO, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale, d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) Francs FCFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8.Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07)

exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de LOBO, au plus tard

le 06 février 2025 à 10 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence

N° 001/AON0/COM-LOBO/SG/CIPM/2025 DU 10 JANVIER 2025 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN RESEAU MT/BT MONOPHASE DE L'AXE NKOL YEM-MINKOA-NKOLMEYANG, DANS LA COMMUNE DE LOBO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Financement : BIP MINDDEVEL, Exercice 2025

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

1 200 000 (Un million deux cents Mille) francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur

conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Appel d'Offres.

11.Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

1 200 000 (Un million deux cents Mille) francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Appel d'Offres.

12.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 06 février 2025, à 11 Heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Lobo, sise à la Mairie de Lobo.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

13.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission timbrée;
- b) Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
 - La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 27 Oui /38 soit au moins 71% des critères essentiels.

11.2. Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 27 Oui /38, soit au moins 71%, des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques

14.Attribution

Le Maire de Lobo, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

15.Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres

16.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Mairie de Lobo, aux heures ouvrables.

15. Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

YAOUNDE Le 10-01-2025

Le MAIRE

OBONO ONGUENE SERGE BERTIN